



SAINT-JEANNET
Porte des Baous

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

Le lundi 21 septembre 2020 à 19 heures
Salle Saint Jean-Baptiste

Communication : Modification des seuils des marchés publics de travaux

Approbation du procès-verbal du 6 août 2020

Ordre du jour :

- 1. Personnel communal – Création d'un poste d'Adjoint Administratif Territorial**
(Rapporteur : Monsieur Henri SWITZER)
- 2. Personnel communal – Création de deux postes de Brigadier**
(Rapporteur : Monsieur Henri SWITZER)
- 3. Commission d'Appel d'Offre (C.A.O) – Désignation des membres**
(Rapporteur : Monsieur Thierry VAN DINGENEN)
- 4. Commission finances – Création et désignation des membres**
(Rapporteur : Monsieur Thierry VAN DINGENEN)
- 5. Commission Urbanisme – Création et désignation des membres**
(Rapporteur : Monsieur Frédérick DEY)
- 6. Développement durable – Plan vélo**
(Rapporteur : Monsieur François RANDAZZO)
- 7. Développement Durable - Signature de la charte « zéro déchet plastique » et engagement dans la mise en œuvre d'actions pour la diminution des déchets plastiques dans les milieux naturels et en stockage**
(Rapporteur : Madame Florence PIETRAVALLE)

8. **Actualisation des statuts du SIVOM du Pays de Vence - Approbation des nouveaux statuts**
(Rapporteur : Madame le Maire)
9. **Budget communal - Participation financière des communes aux charges de fonctionnement des écoles publiques accueillant des enfants de plusieurs communes année 2019/2020**
(Rapporteur : Monsieur Thierry VAN DINGENEN)
10. **Budget communal - Exonération de la taxe de pâturage pour les éleveurs saint-jeannois**
(Rapporteur : Madame le Maire)
11. **Synthèse des délégations consenties au Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du CGCT et pour le recrutement d'agents non titulaires et de vacataires**
(Rapporteur : Madame le Maire)

Vous trouverez, ci-joint, conformément aux dispositions de l'article L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, une note explicative de synthèse présentant les affaires, qui seront soumises à délibération lors de cette réunion.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

RAPPEL : Attention nombre de places limité, port du masque obligatoire.

**Mme Julie CHARLES,
Maire de Saint-Jeannet**

